REFLETS

N°36

JOURNAL D'INFORMATION DE LA VILLE DE FRESNES-SUR-ESCAUT

FRESNES SUR-ESCAUT

Le mensuel

Mars 2022

WWW.FRESNES-SUR-ESCAUT.FR

PROCURATIONS ÉLECTORALES : LES NOUVELLES DISPOSITIONS

Depuis le 1er janvier 2022, un électeur peut donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la sienne. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Vous pouvez utiliser le site MaProcuration.gouv.fr pour initier votre demande, qui doit toujours être validée par un commissariat de police, une brigade de gendarmerie ou un consulat. Ce service est maintenant utilisable par les Français résidant à l'étranger.

Pour cela, il vous faudra uniquement votre Numéro National d'Electeur (NNE). Ce NNE figure sur la carte électorale, ainsi que sur le site service-public.fr (dans le module « interroger sa situation électorale », appelé aussi module ISE).

Pour plus d'information, rendez-vous sur le site MaProcuration.gouv.fr ou contactez le service élections au 03 27 28 51 54.

NOCES D'OR

Les noces d'or et de diamant seront célébrées le dimanche 15 mai à 11h en mairie. Les couples fresnois fêtant en 2022 leurs 50 ou leurs 60 ans de mariage sont invités à se faire inscrire en mairie à l'accueil auprès de Mademoiselle Tomasina TOIA, munis du livret de famille, d'un justificatif de domicile et de leur photo de mariage afin de préparer leur dossier.

La date limite des inscriptions est fixée au samedi 16 avril.
Information au 03 27 28 51 51.

AGENDA / MARS 2022

DU 1ER MARS AU 2 AVRIL : Mois du Numérique.

DIMANCHE 6 MARS : Journée des droits des femmes en mairie.

VENDREDI 11 : Soirée "Jeux fais ce qu'il me play" à la Maison bleue.

SAMEDI 12 : Découverte du drone sportif et de la réalité virtuelle au complexe Bonnepart.

VENDREDI 18 : Théâtre d'intervention "A cran devant les écrans" à la salle des fêtes Martel.

DU MARDI 22 AU SAMEDI 26 : Exposition "Contre-Nature" de Rémy Farsy au quARTier.

MERCREDI 23 : Escape Game conçu et imaginé par des jeunes fresnois.

VENDREDI 25 : Soirée "Jeux fais ce qu'il me play" au quARTier.

SAMEDI 26 : Opération "Ville propre" au départ du quARTier.

SAMEDI 26 MARS : Concours d'éloquence de l'Académie de théâtre amateur à la salle Jean Jaurès.

« DES RHINOCÉROS À VOTRE FENÊTRE »

DU TRIEU AU CENTRE-VILLE

Sur le même principe que l'événement lillois « Les fenêtres qui parlent », le Musée Vivant des Enfants s'empare des fenêtres de Fresnes afin de les transformer en vitrines pour y exposer les réalisations des enfants.

S'ouvrir au regard des passants depuis chez soi, permettre d'encourager le dialogue entre l'intérieur des habitations et la rue, et surtout ne pas oublier de se faire plaisir en décorant un espace quelquefois oublié, voilà ce que propose ce projet innovant.

« *L'objectif est d'installer cet évènement dans la durée* » explique Régis MARIE du MVE. « *Nous proposerons très régulièrement aux « fenêtres accueillantes » de nouvelles œuvres pour soutenir l'intérêt.* »

En lever de rideau, des rhinocéros, des troupeaux entiers de rhinocéros joyeux et colorés. « *Évidemment, plus on aura de fenêtres, plus belles et riches seront les balades à travers Fresnes* » poursuit Régis MARIE. « *Alors, on compte sur vous.* »

Vous pouvez vous aussi adhérer au projet en proposant votre fenêtre ou votre vitrine.

Renseignements auprès de Mélanie au 06 63 11 27 43 ou de Christelle au 06 30 35 73 20.

Pour ponctuer ce maillage, des balises QR codes vont fleurir dans toute la ville pour raconter des histoires autour de l'art. Il suffira d'utiliser son téléphone et de flasher le code barre pour y avoir accès.

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

La société Traitement et Valorisation des Déchets (TVD), située 274 rue Jean Jaurès, a déposé un dossier en vue d'obtenir l'autorisation environnementale pour la régularisation administrative de son établissement situé à la même adresse. Cette demande est actuellement soumise à l'enquête publique en mairie, jusqu'au 11 mars 2022 inclus, où le public peut prendre connaissance des dossiers, les jours ouvrables aux heures d'ouverture de la mairie, et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet.

M. Hervé MAILLARD, commissaire-enquêteur, se tiendra à la disposition du public, en mairie, lors des permanences qui auront lieu le samedi 5 mars 2022 de 8h30 à 11h30 et le vendredi 11 mars 2022 de 13h30 à 17h30.

FESTIVITÉS, C'EST REPARTI !

UNE DOUBLE PROGRAMMATION POUR TOUTE LA FAMILLE ET TOUS LES GOÛTS

LE MOIS DU NUMÉRIQUE ET DU JEU

Mars sera le mois du numérique à Fresnes. Un mois durant lequel, les jeux et les activités numériques seront à l'honneur, en préambule à l'inauguration de la Micro-folie le 2 avril.

NUMÉRIQUE

Ce partenariat entre la mairie, le service jeunesse, la bibliothèque, le quARTier et le centre socioculturel permettra à la fois de découvrir ces structures et les activités numériques qu'elles proposent. Vous pourrez aussi faire connaissance avec Elodie, votre Conseillère Numérique France Services.

Parmi ces activités, des ateliers informatiques, mais aussi des jeux, à l'occasion de trois soirées « *Jeux fais ce qu'il me play* » organisées dans les trois structures participantes. On pourra ainsi comprendre ce qu'est un livre immersif, tester la réalité augmentée ou s'initier au Lego programmable.

Retrouvez le programme complet sur www.fresnes-sur-escaut.fr

LE GARDEN TOUR

UNE MANIÈRE ORIGINALE DE VEILLER SUR NOTRE ENVIRONNEMENT

Durant les mois de mars et avril, le CCAS vous invite à redécouvrir la nature, à la préserver, à consommer local et à cuisiner avec des produits de saison.

Deux rendez-vous auront lieu en mars : l'exposition photo « *Contre nature* » de Rémy FARSY au quARTier du 22 au 26 mars et l'opération Ville propre, le samedi 26 mars. Cette opération consiste à faire la guerre aux décharges sauvages sur Fresnes en ramassant tout ce qui est jeté clandestinement par des citoyens indélicats.

Parmi les autres actions proposées en avril figure le Garden Tour, une balade à vélo le dimanche 3 avril pour découvrir les jardins partagés et toutes les actions mises en œuvre sur la commune autour de l'écologie.

Retrouvez d'ores et déjà la programmation complète dans le dépliant livré avec ce Reflets.

Exposition « contre Nature » : du 22 au 26 mars au quARTier de 9h à 12h et de 14h à 16h30.

Opération Ville propre : le samedi 26 mars Rendez-vous à 9h au quARTier (pensez à vous munir de gants et de pinces).

LE MICROCRÉDIT PERSONNEL POUR VOUS AIDER À REBONDIR

Vous avez besoin d'un prêt pour financer vos projets mais vous n'avez pas accès au crédit bancaire traditionnel ? Le microcrédit personnel peut être la solution. Ce dispositif est réservé à ceux qui rencontrent des difficultés à accéder aux offres bancaires traditionnelles.

Le montant du prêt peut varier entre 300 et 3.000 euros. Avec un faible taux d'intérêt, la durée de remboursement peut s'échelonner de 6 à 36 mois. Le microcrédit ne nécessite pas de garant et vous apporte un accompagnement personnalisé. Pour être éligible, il faut percevoir un minimum de ressources (RSA, AAH, allocations chômage, petits salaires, formations rémunérées, retraites, ...).

Afin d'avoir un rendez-vous et pour étudier votre demande de microcrédit, il suffit de vous présenter au C.C.A.S. de votre commune pour obtenir les coordonnées de la référente microcrédit, Madame Isabelle SAUVAGE, qui instruira votre dossier.

Si celui-ci est recevable, il sera transmis à l'association Parcours Confiance (du groupe Caisse d'Épargne) ou à Créasol.

Le microcrédit peut être attribué pour les projets suivants :

LOGEMENT : Caution, frais d'ouverture de compteur, frais d'agence, achat d'électroménager, achat de mobilier, travaux,

MOBILITÉ : Permis de conduire, achat d'un véhicule d'occasion, réparation d'un véhicule,

EMPLOI : Frais de formation, habillement, outillage, bilan de compétences,

SANTE : Frais dentaires, frais d'optique, appareil auditif,

DIVERS : Frais d'obsèques,

A noter que le microcrédit ne peut être octroyé pour du rachat de crédit ou le règlement de factures impayées.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le 03.27.28.51.57.

LES PERMANENCES À L'HÔTEL DE VIE

CCAS / FRANCE SERVICES CONSEILLER NUMÉRIQUE FRANCE SERVICES
> du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le samedi de 8h30 à 12h30 sur rendez-vous uniquement au 03 27 28 51 44 / 45.

ASSISTANTES SOCIALES (UTPAS de Condé)
> le jeudi sur rendez-vous uniquement au 03.59.73.28.50.

P.L.I.E.
> sur rendez-vous au 03 27 09 60 97

MISSION LOCALE
> le mardi après-midi sur rendez-vous uniquement au 03 27 40 55 16.

ASSOCIATIONS CARITATIVES
(Restos du cœur & Secours populaire)
> contactez le CCAS pour prendre rendez-vous au 03 27 28 51 44 / 45.

CENTRE SOCIOCULTUREL
> tel : 03 66 20 03 06

Hôtel de vie : 36 rue du Maréchal Soult / 59970 Fresnes-sur-Escaut

LE PARRAINAGE DE PROXIMITÉ AVEC R.E.S.P.I.R.E

Le parrainage de proximité est une action portée par diverses associations dont l'UDAF (Union Nationale des Associations Familiales) du Nord avec RESPIRE : Réseau d'Entraide, de Soutien, de Partage dans l'Intérêt et le Respect de l'Enfant.

Il s'agit de proposer à des personnes ou des familles bénévoles de partager régulièrement du temps avec un enfant (en moyenne une à deux fois par mois), de l'accueillir chez soi ou de lui proposer des activités extérieures.

Il s'agit pour des parents qui se sentent un peu seuls, de rejoindre le réseau et de confier leur enfant à un bénévole sur des temps programmés ensemble.

L'action offre à un enfant la possibilité de nouer et construire une relation chaleureuse avec des adultes et/ou des enfants mais également lui permettre d'élargir son réseau affectif.

Pour faire connaissance, des temps collectifs de jeux sont organisés avec tous les membres du réseau à Valenciennes.

Tout au long du parrainage, une équipe de professionnels est aux côtés de l'enfant, de sa famille, du bénévole (temps partagés, échanges téléphoniques, rencontre avec les autres bénévoles, les autres familles ...).

RESPIRE est à la recherche de bénévoles souhaitant s'impliquer auprès d'un enfant pour entamer une relation de parrainage.

Contact :
06 08 92 57 57
respire@udaf59.org
Facebook / YouTube : Respire 59

Vernissage du salon d'automne

TRICENTENAIRE 2022
L'aventure continue

302 ans après, le souvenir de la découverte du charbon est encore vivace au Trieu. Le 6 février, une stèle a été dévoilée au lieu même où a été remontée la première gayette, le 7 février 1720. Cette stèle est le résultat d'un concours lancé au quARTier auprès des Ambassadeurs et qui a vu, parmi les 11 compositions, celle de Vincent COUKARD retenue à l'unanimité.

Les vacances au Centre de loisirs